Produits interdits à l'exportation

Produits interdits à l'exportation	Texte justifiant	Texte justifiant
Interdiction de toute exportation de zébus (bovins sur pied et viande de bovin)	Décret n° 2019-046	Portant interdiction de toute exportation de zébus
Interdiction de l'exportation de bois d'ébène et de bois de rose	Décret n° 2010-141	Portant interdiction de coupe, d'exploitation et d'exportation de bois de rose et de bois d'ébène à Madagascar
Interdiction de l'exportation de riz	Décret n° 2011-122	Portant abrogation du décret n°2008-1060 du 10 novembre 2008, modifiant et complétant le décret n°92-424 du 2 avril 1992 portant réglementation des importations de marchandises en provenance de l'étranger et des exportations de marchandises à destination de l'etranger
Interdiction de l'exportation de la faune et de la flore listées dans les annexes I, II et III de la Convention CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction), et de la faune et de la flore listées dans le Décret 92-424	Décret n° 92-424	Portant réglementation des importations de marchandises en provenance de l'étranger et des exportations de marchandises à destination de l'étranger
Interdiction d'exportation de la fonte	Décret n° 2008-702	Modifiant et complétant le décret n°92-424 du 03/04/92 portant réglementation des importations de marchandises en provenance de l'étranger et des exportations de marchandises à destination de l'étranger en matière d'exportation de la Fonte
Interdiction d'exportation des ferrailles, des déchets d'aluminium, des déchets de cuivre	Décret n° 2012-1113	Portant suspension à l'exportation des ferrailles, des déchets d'aluminium, des déchets de cuivre et, autorisant à titre exceptionnel certaines Sociétés à envoyer leurs marchandises.

Download PDF